



PROGRAMME DE FORMATION EVENEMENTIEL - PALPATION DE SECURITE ET INSPECTION VISUELLE DES BAGAGES

TAUX DE RESUSSITE 2020 :

TAUX DE SATISFACTION 2020:

PUBLIC VISE

Tout professionnel ou toute personne désireuse d'une sensibilisation aux risques terroristes.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Être capable de reconnaître une attaque terroriste et de réagir de façon appropriée conformément aux dispositions de l'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité.

PRE-REQUIS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Disposer d'une connaissance de la langue française conforme (au moins) au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

ANIMATION PEDAGOGIQUE

Nos formations sont animées par des formateurs disposant des compétences techniques, professionnelles pratiques ou théoriques en rapport avec le domaine de connaissance concerné et ayant la capacité de transmettre leurs connaissances.

LIEU DE LA FORMATION :

La formation aura au 345 - 347 avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART

DATE DE LA FORMATION

(voir planning sur notre site : <https://www.ifps-formation.fr>)

DUREE DE LA FORMATION

21 heures en face à face pédagogique (hors temps de pause)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 candidats maximum.

CONTENU DE LA FORMATION

SEQUENCE 1: MAITRISE DU CADRE LEGAL DES GRANDS RASSEMBLEMENTS ET DE LA PROBLEMATIQUE DE LEUR SECURISATION (05H00)

Connaître :

- la problématique de la sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel (flux, confinement, panique, comportements dangereux)
- le cadre légal des rassemblements ;
- la sécurisation des spectacles et concerts ;
- la gestion d'un évènement (analyser le risque, le lieu, les acteurs, le contexte, procédure d'évacuation en cas d'urgence : incendie, rixe, attentat) ;
- les fondements des bases juridiques lors de prestations évènementielles.

MISE EN SITUATION

02H00

SEQUENCE 2: IDENTIFIER LES ACTEURS D'UN EVENEMENT (01H00)

Savoir :

- reconnaître tous les acteurs autres que le public (organisateur, artistes, journalistes et opérateur de presse, service de secours, VIP) ;
- se positionner en fonction du type de public.

SEQUENCE 3: GERER LES SPECIFICITES DU CONTROLE D'ACCES ET DU FILTRAGE LORS DE GRANDS EVENEMENTS (01H00)

Savoir :

- identifier les différentes zones d'accès (zone publique, zone privative, zone restreinte) ;

Connaître :

- les moyens d'identification des différentes familles d'accès ;
- les systèmes de billetterie (bracelet, billet, douchette) ;
- la fraude et les litiges.

MISE EN SITUATION

02H00

SEQUENCE 4 : EFFECTUER UNE INSPECTION VISUELLE DES BAGAGES ET UNE PALPATION DE SECURITE (07H00)

Connaître :

- le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages lors de manifestations ou en cas de circonstances particulières ;
- les modalités d'agrément des personnels du secteur privé ;
- les sanctions en cas de non-respect du cadre légal ;
- le domaine d'application des palpations de sécurité ;
- les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de l'exécution des missions.

Savoir :

- appliquer les consignes lors de son positionnement dans un point d'inspection filtrage ;
- adopter un comportement adéquat lors de la découverte d'objet prohibé ;
- maîtriser les techniques d'inspection visuelle et de palpation ;
- prendre en compte les mineurs et les personnes en situation de handicap.
- effectuer une palpation de sécurité au sein d'un point d'inspection filtrage ;
- effectuer l'inspection visuelle des bagages lors de l'accès à un local, un bâtiment ou une enceinte.

MISE EN SITUATION

03H00

SEQUENCE 5 : GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES ET ALERTE DES SECOURS

(06H00)

- développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes.
- alerte des Sapeurs-Pompiers, alerte du SAMU...

ORGANISATION

Toutes nos formations se déroulent au sein de notre organisme équipé à cet.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques : Salles spacieuses, vidéoprojecteur avec écran motorisé de projection, ordinateur, support de cours audiovisuels, armes factices, munitions factices, matériel de barriérage, gilets fluorescents, matériel de maquillage, plusieurs garrots (à clic, tourniquet, pneumatique...), déroulé pédagogique, textes de lois et décrets relatifs à l'objectif pédagogique, fiches de consignes, téléphone d'alerte, Radios Emetteurs/Récepteurs, contrôleur de ronde, DATI...

Méthodes pédagogiques : Directives, exposés interactifs, démonstrations en temps réel, démonstrations commentées et justifiées, études de cas, mise en situations, ...

VERIFICATION DES ACQUIS

- Fiches d'évaluation (QCU ou autre questionnaire ou autre) pendant ou à l'issue de l'enseignement théorique.
- Fiches d'évaluation pratique pendant ou à l'issue de l'enseignement pratique.

CERTIFICATION

La présence du stagiaire obligatoire à l'ensemble des séquences programmées.

Le stagiaire sera évalué sur deux épreuves :

- un Questionnaire à Choix Unique (QCU) de 45 questions (note au moins égale à 12/20), durée : **01H00**
- Tout candidat ayant moins de 12/20 est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle évaluation.

NB : Recyclage tous les 5ans

MODALITES DE SUIVI DU PROGRAMME ET APPRECIATION DU RESULTAT

- Feuille de présence
- Attestation de fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction remis aux stagiaires à la fin de la formation...
- Délivrance d'une attestation de réussite.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

COUT DE LA FORMATION

(nous consulter)

FORMACODE : 42810 – APS NSF : 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et Sécurité.

REFERENT PEDAGOGIQUE

Eustache AZIE

Contacts : 01. 46. 31. 46. 02 - E-mail : contact@ifps-formation.fr

ACCESSIBILITE

Locaux accessibles aux Personnes en Situation de Handicap (PSH)



REFERENT HANDICAP

Eustache AZIE

Contacts : 01. 46. 31. 46. 02 - E-mail : contact@ifps-formation.fr

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.